

L'HISTOIRE SAINTE

Le gouvernement et la législation de Moïse

LES CHATIMENTS INFLIGES AUX CRIMINELS

Valeur historique de la Bible

M. Philippe Demers, avocat, a fait hier soir, sa deuxième conférence, au Monument National, devant un auditoire très nombreux.

Le sujet traité était l'histoire sainte. Dans cette histoire, on peut distinguer 9 périodes jusqu'à Notre-Seigneur.

1. Les patriarches, Abraham, Isaac, Jacob et les douze enfants de ce dernier qui ont donné leurs noms aux tribus d'Israël.

2. Conquête de la Terre Promise, sous la conduite de Moïse et de Josué.

3. Gouvernement des Anciens qui dura 62 ans.

4. Gouvernement des Juges, pendant 5 siècles.

5. Les rois Saul, David et Salomon. Ce dernier a établi des relations commerciales avec les nations les plus éloignées.

6. La captivité. Nabuchodonosor vainquit les Juifs et pour mettre fin à leur révolte, les transporta à Babylone. Il y a encore près des ruines de Babylone un village juif, composé de leurs descendants.

7. Au retour de la captivité, les Juifs furent d'abord sous la direction du Grand Pontife pendant plusieurs siècles.

8. Sous eux il eurent de nouveaux rois connus sous le nom de princes Asmonéens.

A cette époque, on voit à tout instant Rome intervenir dans les affaires de la Judée.

9. Le dernier gouvernement fut celui fondé par Hérode qui mit fin à la domination des princes légitimes, en sorte que lors de la naissance de Jésus-Christ, le sceptre était sorti de Judas.

Le conférencier examine ensuite le gouvernement et la législation de Moïse. Il n'y avait pas chez les Juifs de forme de gouvernement particulière. Les Juifs étaient égaux, ils pouvaient exercer tous les emplois, à l'exception du sacerdoce, réservé à la tribu de Lévi.

Les lévites étaient astreints au service militaire, payaient les impôts et étaient juges aux portes des villes par les anciens, tout comme les membres des autres tribus. Tous les Juifs étaient astreints au service militaire. Avant d'engager la bataille, le général devait dire: "Y a-t-il quelqu'un parmi vous qui ait construit une maison et qui ne l'ait pas encore habitée?"

"Y a-t-il quelqu'un qui ait promis d'épouser une jeune fille et qui n'ait pas encore accompli sa promesse?"

"Qu'il retourne chez lui afin de ne pas diminuer le courage de ses frères."

La justice était administrée par les Anciens. Les juges étaient au nombre de 3, 5, jusqu'à 21, suivant l'importance de la cause. Il fallait au moins deux témoins pour convaincre l'accusé d'un crime. "Testis unus, testis nullus," longtemps reçu dans l'école et dans les cours de justice, et maintenant rejeté.

Le juge qui avait opiné pour l'absolution, ne pouvait pas revenir sur son opinion. Le coupable était conduit au supplice accompagné de l'accusateur et des témoins et ces derniers devaient lui jeter la première pierre. Les supplices étaient atroces. On coulait du plomb fondu dans la bouche des criminels. On les sciait même en deux. Afin de rendre les condamnés insensibles à la douleur on les enivrait.

La peine de mort était prononcée pour une foule d'offenses qui ne sont plus reconnues par le code. Il y avait peine de mort pour celui qui bâillait sa maison sur un fondé pieu solide. Moïse, afin d'empêcher son peuple de se mêler aux autres races par plusieurs lois arbitraires. Par exemple, il était défendu de se raser les cheveux et la barbe.

Quant aux biens, le domaine public tel que partagé entre les différentes familles était inaliénable. Si quelqu'un s'engageait, son bien, le créancier était obligé de le lui restituer l'année du jubilé qui arrivait tous les 50 ans. L'ainé recevait double part, les filles n'héritaient point des immeubles du patrimoine familial, mais elles pouvaient hériter de ceux qui avaient été acquis par le père. Il était défendu de tuer l'esclave.

L'agriculture était étudiée avec un soin particulier. Salomon, lui-même, fit un traité sur l'agriculture. On ne devait pas semer le même grain 3 ans de suite dans la même terre. On devait laisser reposer la terre tous les 7 ans. Et les Israélites de faire de grandes provisions de grains cette année-là. Les étrangers devaient être accueillis avec charité. "Soyez-vous, dit la bible, que vous aussi vous, fîtes étrangers dans la terre d'exil." Ils pouvaient exercer leurs industries en toute sécurité.

Le conférencier a terminé son intéressante conférence par les remarques qui suivent. On ne saurait découvrir que le thème de la Bible a une valeur historique des plus considérables. Moïse, 1600 ans. A. J. C. rapporte la tradition et les croyances de sa nation et l'on voit qu'elles se résument à une seule chose: "La promesse que Dieu avait faite aux Juifs et qui était de leur donner la terre promise. C'est cette promesse qui est répétée à tous les patriarches et que l'on retrouve dans tous les prophètes. Ces derniers indiquent même, la famille et la ville d'où il doit sortir. Les prophètes s'arrêtent 5 siècles avant Notre Seigneur et 3 siècles avant sa naissance. Le monde païen représenté par les savants a toujours s'empare de la Bible, en fait la fameuse traduction des Septantes et devient le garant de son authenticité.

sade française à Londres, admet que tout semble démontrer la vérité du rapport annonçant que le général Kitchener a trouvé Marchand dépourvu d'approvisionnement. "Il est probable, dit-il, que le commandant Marchand a confessé son incapacité de conserver son territoire, même sans la présence des Anglais et des Derviches. Il est cependant incontestable que Marchand n'a pas accepté l'offre des Anglais, quelque courtoise qu'elle fut, de lui procurer les moyens de transport au Caire. S'il avait l'impossibilité de demeurer à Fachoda, il devrait se replier sur son ancien poste, à Behr-el-Ghazal."

Dans ce cas, la France pourrait entrer en négociations avec la Grande-Bretagne, pour ravitailler et renforcer Marchand, par la seule route possible, celle du Nil.

Quels que soient les développements de cette affaire, la France ne devra pas abandonner ses droits à un débouché par le Nil, pour le commerce de ses possessions de l'Afrique Centrale."

Paris, 12.—On dit que le gouvernement a été informé que sa dépêche au commandant Marchand, envoyée grâce à la courtoisie du gouvernement britannique par l'entremise du Sirdar, est parvenue à sa destination et que le commandant envoie un officier avec sa réponse au Caire, d'où elle sera télégraphiée à Paris, qu'elle atteindra probablement au commencement de la semaine prochaine.

Les journaux extrémistes font de grands efforts pour soulever l'opinion publique contre la Grande-Bretagne, mais on croit, dans les cercles bien informés, que Marchand sera autorisé à revenir par la voie du Caire.

CONVENTION DES TYPOGRAPHES Syracuse, 12.—A la réunion d'hier, l'Union Typographique Internationale, a passé la plus grande partie de son temps à considérer le rapport de son comité de législation. Une discussion prolongée s'est élevée sur le changement proposé dans la méthode d'organisation. Il a été ensuite décidé de ne pas admettre, à l'avenir, de représentants des branches affiliées, dans les unions typographiques.

QUESTIONS RHUMES EN UN JOUR.—Tablettes "Laxative Bromo-Quinine".—Le prix 25 cts, rendu et elles ne guérissent pas.

LES TRAVAUX DU HAVRE

Rapport de M. Kennedy au sujet du nouveau quai

L'INSPECTION DU CHENAL

Les travaux de la cale sèche seront poussés activement

Les commissaires du Havre ont tenu hier après-midi, sous la présidence de M. Robert MacKay, étaient présents, MM. Allan, Racine, Contant, Lemay, le maire Préfontaine, Bickerdike, Hodgson et Farrell.

Dès l'ouverture de la séance, le président M. MacKay, donne lecture d'une lettre de l'hon. M. Tarte datée du 10 courant, disant qu'il a appris par la voie des journaux que les commissaires ont adopté une résolution autorisant M. Kennedy, ingénieur en chef du port de Montréal, de s'aboucher avec M. Coste, l'ingénieur du gouvernement au sujet des travaux de Hochelaga.

L'honorable ministre écrit qu'il ne veut rien en rien aux commissaires. M. Coste sera, toujours à la disposition de M. Kennedy. Il espère en plus que les travaux de la nouvelle cale sèche seront poussés activement.

M. Bickerdike fait remarquer que l'hon. M. Tarte fait preuve de tact et de bon goût en ne désirant pas intervenir dans les affaires privées des commissaires.

M. Thomson ajoute qu'il est évident que le ministre des Travaux Publics veut donner aux commissaires leurs courtes franchises. Il ne voit pas pourquoi l'on aurait besoin des services de M. Coste.

En réponse à M. Lemay, M. Kennedy dit qu'il croit que son rapport, concernant les sites acceptables pour la nouvelle cale sèche, serait prêt mardi prochain.

Il s'élève ensuite une discussion au sujet du décal accordé, lors de la dernière assemblée aux nouveaux soumissionnaires pour les terrains à Hochelaga. M. Robertson, le secrétaire, dit qu'il n'a pu envoyer ces avis, samedi.

M. Lemay croit que le secrétaire aurait pu faire parvenir ces avis au plus tôt. L'affaire est très importante, si le secrétaire n'a pas l'assistance voulue, que l'on engage d'autres employés.

M. Préfontaine est d'avis que le comité chargé des nominations des employés, devrait s'occuper de cette affaire, et faire rapport aussitôt que possible. Si M. Robertson a besoin d'aide, qu'on le lui accorde.

La question de l'acquisition du pilote Frenette au sujet de l'affaire du vapeur Glenora Head est ensuite amenée sur le tapis.

M. Thomson veut savoir de quelle nature ont été les témoignages.

Il se souvient que M. Boucher, inspecteur des bouées, a juré que la bouée rouge du chenal du Cap à la Roche était en position.

M. MacKay fait remarquer que MM. Cowie et Howden, ingénieurs du département des Travaux Publics, ont juré tout le contraire.

En face de ces contradictions, les commissaires en sont venus à la conclusion qu'il fallait donner le bénéfice du doute au pilote Frenette.

M. Préfontaine. — "Je trouve que c'est un précédent dangereux. On aurait dû pousser l'affaire plus loin. Pourquoi n'a-t-on pas fait venir les employés du remorqueur dont on s'est servi pour replacer la bouée dans le chenal? J'ai reçu une lettre du vice-amiral sir John Fisher, dans laquelle il me dit que les rapports qui lui étaient parvenus au sujet de la navigation entre Québec et Montréal étaient loin d'être favorables."

M. Thomson. — "Ces informations doivent venir de la part des Québécois."

Le maire Préfontaine croit que la question des bouées devrait être laissée aux soins d'un département seul, et non pas comme aujourd'hui, sous la conduite des départements des Travaux Publics et de la Marine et des Pêcheries, deux départements, ajoutés, qui ne s'entendent pas. Pour éviter une dépense de \$2,000 à \$3,000, on confie parfois le passage des bouées à une personne quelconque qui, au plus court, ne possède pas la confiance des commissaires. Qu'il n'y ait qu'une seule tête. C'est absurde de laisser continuer cet état de choses plus longtemps.

M. Kennedy soumet alors son rapport sur les travaux faits durant le mois.

Au sujet de la construction du nouveau quai, d'après le plan 12 A 2, M. Kennedy dit que la construction a été autorisée le 6 septembre et les travaux ont commencé le 10 du même mois. Les fondations en bois du quai ont été mises en chantier le 22 et à la fin du mois une longueur de 151 pieds, d'une hauteur de 14 pieds, avait été préparée ainsi qu'une autre de 4 pieds. Quant à la cale sèche, M. Kennedy dit que trois équipes d'ouvriers ont été occupés aux sondages et qu'un des bateaux - dragueurs s'occupait de l'examen du terrain des Commissaires, vis-à-vis la propriété Viau.

M. Kennedy dépose en même temps un autre rapport sur l'inspection qu'il vient de faire du chenal, en compagnie du sous-ministre de la marine.

Rien, on le voit, n'a été décidé quant au site de la cale sèche. Toutefois, la réponse de M. Kennedy à une demande écrite faite par M. Viau pour faire passer un égout à travers la propriété des Commissaires du Havre, en face de chez lui, indique à peu près où en est l'opinion de l'ingénieur sur la valeur des terrains offerts. Dans sa réponse à la demande de M. Viau, M. Kennedy dit qu'il ne croit pas pouvoir recommander par l'égout se trouvant justement à déboucher à l'endroit où la cale sèche serait construite si le terrain des Commissaires du Havre était utilisé.

LE DRAME DE MAGOG

L'accusé témoigne en sa propre faveur

C'EST EN VOULANT RETABLIR LA PAIX

Qu'il a, dit-il, accidentellement tue Gignac

(De notre correspondant spécial.)

Sherbrooke, 12.—Le procès Daigneault est un des plus longs qui aient eu lieu dans le district de St-François.

Deux témoins seulement ont pu être examinés dans la journée d'hier, Célia Dubour et l'accusé.

Melle DUBOUR était à la noce chez Anselme Roy, à Magog, le 2 mai dernier. Elle était fille d'honneur au mariage de sa sœur. On s'était amusé comme c'est l'habitude durant la veillée, et tout s'était passé paisiblement jusque vers une heure, après minuit. La première nouvelle qu'elle a eue de la chienne est quand James Thomson est allé à la maison demandeur de l'eau froide.

Il appert par certains témoignages que James Thomson, sous l'influence de la boisson, se croyait l'auteur de la chute du défunt Gignac, car il s'est écrié: "Mon Dieu! donnez-moi de l'eau! j'ai frappé un homme et je crois l'avoir tué."

En entendant demander de l'eau froide, Melle Dubour est sortie pour aller voir ce qu'il y avait. Elle a vu un homme gisant sur le sol, et comme elle ne le connaissait pas, elle est rentrée tout de suite. Elle prétend que Richard Lemaire était parti vers 11 heures et qu'il était pas chez Roy au temps de la chienne.

Elle connaît Daigneault. Il était son ami depuis quelque temps. Elle le connaît pour un garçon tranquille, qui ne fait pas usage de boissons enivrantes.

GEORGES DAIGNEAULT, le prisonnier, est ensuite examiné.

Il est âgé de 27 ans. Il demeure au canton de Magog, avec ses parents, et il est propriétaire d'une terre qu'il cultive lui-même.

Daigneault a été dans la boîte des témoins une partie de l'avant-midi et toute l'après-midi. Il a rendu un témoignage très clair, restant calme et racontant les choses de manière à faire croire qu'il disait toute la vérité. Il ne connaissait pas le pauvre Gignac. Il admet l'avoir frappé ou plutôt repoussé de sa main droite. Il tenait Thomson de sa main gauche quand il a infligé à Gignac le coup qui l'a précipité sur le sol. Il voulait maintenir la paix et il ne pensait pas à faire du mal à Gignac. Après la chute même, il ne pensait pas que Gignac avait du mal sérieux.

Gignac l'avait saisi par ses habits, lui avait adressé des épithètes grossières avant le coup.

Une lutte judiciaire très animée a eu lieu à ce moment entre M. V. S. Broderick, avocat de la couronne, et l'avocat de la défense.

L'honorable juge Lemieux avait déjà décidé que l'enquête tenue devant le coroner ne pouvait pas être produite dans la cause. M. Broderick voulait voir la déposition de Gignac prise devant le coroner, pour discréditer le témoignage.

M. Bélanger prétendait que cette enquête n'était pas régulièrement produite devant la Cour, que décision avait déjà été donnée du reste sur la question.

Après d'assez longs débats, l'honorable juge permit la lecture de la déclaration antérieure pour comparer son témoignage.

M. Bélanger prétendait que cette enquête n'était pas régulièrement produite devant la Cour, que décision avait déjà été donnée du reste sur la question.

Après d'assez longs débats, l'honorable juge permit la lecture de la déclaration antérieure pour comparer son témoignage.

M. Bélanger prétendait que cette enquête n'était pas régulièrement produite devant la Cour, que décision avait déjà été donnée du reste sur la question.

Après d'assez longs débats, l'honorable juge permit la lecture de la déclaration antérieure pour comparer son témoignage.

M. Bélanger prétendait que cette enquête n'était pas régulièrement produite devant la Cour, que décision avait déjà été donnée du reste sur la question.

Après d'assez longs débats, l'honorable juge permit la lecture de la déclaration antérieure pour comparer son témoignage.

M. Bélanger prétendait que cette enquête n'était pas régulièrement produite devant la Cour, que décision avait déjà été donnée du reste sur la question.

Après d'assez longs débats, l'honorable juge permit la lecture de la déclaration antérieure pour comparer son témoignage.

M. Bélanger prétendait que cette enquête n'était pas régulièrement produite devant la Cour, que décision avait déjà été donnée du reste sur la question.

Après d'assez longs débats, l'honorable juge permit la lecture de la déclaration antérieure pour comparer son témoignage.

M. Bélanger prétendait que cette enquête n'était pas régulièrement produite devant la Cour, que décision avait déjà été donnée du reste sur la question.

Après d'assez longs débats, l'honorable juge permit la lecture de la déclaration antérieure pour comparer son témoignage.

M. Bélanger prétendait que cette enquête n'était pas régulièrement produite devant la Cour, que décision avait déjà été donnée du reste sur la question.

Après d'assez longs débats, l'honorable juge permit la lecture de la déclaration antérieure pour comparer son témoignage.

M. Bélanger prétendait que cette enquête n'était pas régulièrement produite devant la Cour, que décision avait déjà été donnée du reste sur la question.

Après d'assez longs débats, l'honorable juge permit la lecture de la déclaration antérieure pour comparer son témoignage.

M. Bélanger prétendait que cette enquête n'était pas régulièrement produite devant la Cour, que décision avait déjà été donnée du reste sur la question.

Après d'assez longs débats, l'honorable juge permit la lecture de la déclaration antérieure pour comparer son témoignage.

M. Bélanger prétendait que cette enquête n'était pas régulièrement produite devant la Cour, que décision avait déjà été donnée du reste sur la question.

UN APPEL AUX CHARPENTIERS-MENUSIERS

Les membres de l'Union des Charpentiers-Menusiers No 134 ont tenu une assemblée hier soir au No 245 de la rue St-Laurent.

Le secrétaire fit lecture d'une lettre des grévistes de Oshkosh, Wisconsin, demandant l'aide financière de l'Union des Charpentiers-Menusiers de Montréal, afin de leur permettre d'obtenir leurs demandes aux patrons.

Ordre est donné au secrétaire d'entrer en communication avec cette Union.

On fait aussi lecture d'une lettre venant de l'Union des Charpentiers-Menusiers de New-York, demandant l'aide financière de cette Union à New-York. Un désir communiquant avec lui pour affaires de haute importance. Le secrétaire est autorisé à faire les recherches nécessaires pour le trouver.

Les délégués du Conseil Fédéral chargés de demander à la Corporation de mettre à exécution le règlement défendant les compagnies jouissant des privilèges de la Cité d'employer des ouvriers étrangers ont fait leur rapport. On leur a promis de faire droit à cette demande. Ce rapport est adopté.

EXAMENS DE PHARMACIE

Les examens préliminaires à l'étude de la Pharmacie ont eu lieu à Québec jeudi dernier. Vingt-quatre candidats se sont présentés. De ce nombre, six ont subi avec succès leurs examens sur toutes les matières. Voici leurs noms par ordre de mérite: Louis Weinfeld, Joseph G. Leonard, Omer O. Paquette, P. E. Brouillette, George Létourneau et C. A. Dupont, Geo. E. Leclerc, de Québec, a passé sur toutes les matières, excepté sur l'arithmétique.

Les prochains examens auront lieu le 5 de janvier prochain.

UN PRETRE ASSASSINE

Paris, 12.—Un drame effroyable vient de se dérouler à St-Patrice, près de Chinon. Pendant que le curé, le vénérable abbé Fleural, disait la messe, des voleurs pénétrèrent dans le presbytère et assassinèrent la vieille ménagère. Il attendit ensuite le retour du curé et, après l'avoir battu à mort, ils ravagèrent la maison. L'abbé Fleural était chapelain du marquis de Castellane.

LA FIEVRE JAUNE

Jackson, Miss., 12.—Un grand nombre de gens quittent la ville et se dirigent vers le nord. Il semble impossible de combattre l'épidémie de fièvre jaune. On a signalé trois nouveaux cas aujourd'hui.

M. Johnston, gouverneur de l'Alabama, a proclamé la mise en quarantaine des états de la Louisiane et du Mississippi.

COUPABLE D'HOMICIDE

Victoria, C.A., 12.—Belle Adams, une femme blanche, accusée d'avoir tué son amant Charles Kinard, un militaire, a été déclarée coupable d'homicide et fortement recommandée à l'élémence de la cour.

CE QU'IL Y A DE MIEUX A FAIRE

C'est de croire avec tout le monde que le BAUME RHUMAL est le meilleur remède qui reste pour guérir la coqueluche. 194-2

Pour maladies de Poux.

Manchester, N.H., 18 Jan., 1898. Roy & Bore Drug Co., Messieurs.—Le remède connu sous le nom de MENTHOL COUGH SYRUP est la plus excellente préparation que j'ai jamais employée pour les maladies des poumons telles que toux opiniâtres et bronchite aiguë et chronique. C'est avec le plus grand plaisir que je recommande cette préparation. R. B. Riddle, M.D., rue Concord, Le Methodist Church, en vente partout, 25 cts la bouteille.

MGR BRUCHESI

Mgr Bruchési arrivera demain après-midi de son voyage dans les Provinces Maritimes.

Un Mystère à Eclaircir

LES CACHOTS DE PORTLAND CACHE-RAIENT-ILS LA RETRAITE

D'UN ASSASSIN EVADE DE LA PRISON DE MONTREAL

Les autorités de la police font une enquête

Les autorités policières de cette ville viennent d'être saisies d'une grosse nouvelle qui nécessite de leur part une minutieuse enquête.

Il y a actuellement dans les cachots du pénitencier de Portland, Angleterre, un prisonnier qui purge une sentence pour un délit quelconque. Ce prisonnier répond au nom de Charles Edwards. Or, récemment, le préfet du pénitencier de Portland, en feuilletant les registres de la criminalité du Canada, aurait découvert qu'un individu du nom de Edwards, qui avait été arrêté pour meurtre, en 1894, s'était évadé de nos prisons. Le préfet aurait immédiatement fait subir à son prisonnier, un interrogatoire des plus subtiles, pour tâcher de lui arracher les terribles secrets qui pourraient peser sur son existence de forçat. Cet interrogatoire n'a sans doute pas obtenu tout le succès désiré par le policier, car ce dernier, comme nous le disons plus haut, a cru devoir adresser une lettre aux autorités canadiennes, leur faisant part de ses soupçons. M. le juge Sicotte a été chargé de faire une enquête sur cette affaire.

Il s'est aussitôt mis au travail, appelant auprès de lui, le gouverneur de la prison de Montréal, le grand comédiable Bissonnette, l'ex-détective Robinson, et quelques autres policiers. Cette enquête dure déjà depuis six jours, et les notes recueillies par le magistrat couvrent une centaine de feuillets.

Interrogé, ce matin, par le reporter de la "Patrie", M. Sicotte s'est enlevé dans un mutisme absolu. L'enquête, d'ailleurs, est loin d'être close, et l'on ne peut pas encore prévoir quel en sera le résultat.

Dans le monde des voleurs

NOS POLICIERS MENENT RONDEMENT LEUR BESOGNE

Et font plusieurs captures importantes

MAGASIN ENFONCE

Le magasin de M. Kennedy, 31 rue St-Laurent a été récemment enfoncé par d'audacieux cambrioleurs. Les détectives avertis font d'actives recherches.

VOL D'UNE MALLE

Un nommé Crow, a comparu ce matin devant le magistrat Lafontaine pour répondre à l'accusation d'avoir volé une malle remplie de linges, la propriété de Mme O. Gagné.

SOUS DES FAUSSES REPRESENTATIONS

Arthur Courteau, 26 ans, plombier, 64 rue Rivard, a été pincé par le limier Côté, sous l'accusation d'avoir obtenu sous de fausses représentations des marchandises de la maison Amyot, Lecours et Larivière. Procès le 19.

ILS S'EN PRENNENT A UN MINISTRE

La résidence de l'hon. J. E. Robitoux a été visitée par les voleurs, ces jours derniers. Le ministre a constaté la disparition d'un magnifique parapluie de \$25 et de plusieurs autres articles. Le détective Guérin a fait hier l'arrestation d'un nommé Philias Desjardins, charpentier, comme étant l'auteur du vol. Le procès du prévenu a été remis à plus tard.

SI JEUNE ET DEJA CRIMINEL

A plus tard le procès de Pierre Longpré, un gamin de 13 ans, arrêté par le lieutenant Fortin, sous l'accusation d'avoir fait sauter un tiroir au magasin de M. Brossard et d'avoir dérobé une certaine somme d'argent.

NOS THEATRES

QUEEN'S THEATRE

Le Queen's donne cette semaine une excellente comédie de M. A. C. Guérin, "The Deacon's Daughter", pièce très sentimentale, écrite avec un remarquable talent d'observation et dont les caractères sont peints à la perfection. A chaque représentation qui a eu lieu depuis lundi la salle du coquet théâtre Queen's était bien garnie.

On a surtout admiré le jeu si naturel, si vil et si varié de Mlle Katherine Rober. Cette artiste est décidément une des meilleures que nous ayons vues à Montréal.

Le reste de la troupe mérite des félicitations, en général, et MM. Edwin H. Curtis et Kennedy ont droit à une mention spéciale.

Ce soir "The Deacon's Daughter" sera jouée encore au Queen's. Demain, vendredi et samedi, on jouera une pièce très amusante: "She couldn't marry Three."

Encore un fait étonnant! Un enfant radicalement guéri par la puissance curative du...

VIN MORIN

Creso - PHATES

Encore une mère rendue heureuse et qui vient témoigner de l'efficacité du vin à la Creso et aux Hypophosphites de Dr Ed Morin, appelé "Vin Morin, Creso-Phates".

Madame St-Pierre du village de Châteauguay, comté de Montmorency, nous déclare que son fils, Antoine, fut atteint au commencement de l'automne dernier, d'une bronchite aiguë.

Notre pauvre petit changeait à vue d'oeil, ne dormant presque pas, nageant bien peu, se plaignant de douleurs qui ne lui laissaient aucun repos. Son père et moi étions au désespoir en voyant notre enfant dans cet état lamentable.

Toutes les personnes qui viennent le voir s'en retournaient avec la pleine conviction qu'il ne verrait pas l'hiver. Nous essayâmes tous les remèdes au monde sans aucun changement. Il allait toujours dépérissant. Un jour nous résolûmes de lui faire prendre du "Vin Morin Creso-Phates", si bien recommandé par les nombreux certificats publiés toutes les semaines dans les journaux. Cette démarche versa un remède chanté par tant de poitrines reconnaissantes, fut couronnée d'un succès éblouissant.

Nous avions acheté trois bouteilles de 50 centins. La première lui donna un soulagement auquel nous étions loin de nous attendre. La deuxième lui rendit la force et le courage nécessaires pour lutter contre les restes de cette cruelle maladie, et la troisième le guérit radicalement.

Nous ne pourrions jamais oublier les prodigieux effets de ce vin sur notre enfant dont nous désespérions une guérison.

Barbeau Gauthier 1798
Barbeau Gauthier 1798
Hôtel de Ville

LES CACHOTS DE PORTLAND CACHE-RAIENT-ILS LA RETRAITE

D'UN ASSASSIN EVADE DE LA PRISON DE MONTREAL

Les autorités de la police font une enquête

Les autorités policières de cette ville viennent d'être saisies d'une grosse nouvelle qui nécessite de leur part une minutieuse enquête.

Il y a actuellement dans les cachots du pénitencier de Portland, Angleterre, un prisonnier qui purge une sentence pour un délit quelconque. Ce prisonnier répond au nom de Charles Edwards. Or, récemment, le préfet

LE COLLIER VERT

L'HYPNOTISEE

Les deux cousines, blanches comme deux lis, dans leur fourreau de cachemire, étaient penchées l'une vers l'autre, sous la clarté molle de la petite lampe Louis XV.

Marthe parlait presque à l'oreille de Geneviève, et le souffle de sa voix troublait à peine le silence de la chambre.

Elle continuait: —Après des tentatives infructueuses dans les mines d'argent de l'Amérique du Sud où mon père, au lieu de réaliser, se les gains énormes qu'il perdait...

—Fatigué, mais non découragé, il se tourna enfin vers l'Australie... Mon frère et moi étions déjà grands. Il fallait songer à notre éducation.

—Ce souvenir pieusement évoqué, de grosses larmes roulaient le long des joues pâles de la jeune fille.

—De temps en temps, entre deux courses, il venait nous voir, nous embrassait et nous disait: "J'atteignais ainsi seize ans. Mon frère avait hérité de la faible température de notre mère."

—Mais, dans son corps malade, vivait une âme ardente et généreuse. Il songeait incessamment à la patrie absente, à cette France qu'il ne devait jamais connaître.

—Quand il eût atteint l'âge où les jeunes gens, en France, sont pris par la conscription, rien ne put le retenir. Il partit pour la colonie française la plus proche... la Nouvelle-Calédonie.

—C'est ce que m'a affirmé Pascal. Nous devons, du reste, à notre entrée en France, accomplir les formalités complémentaires exigées par la loi.

—Pourquoi n'avoir pas dit la vérité, à votre arrivée? —C'est que, j'ai vu dans la suite, des difficultés se présentant. Pascal m'a fait des aveux. Il avait été soldat en Algérie.

—Mais, ma petite Marthe, il n'y avait rien dans tout cela dont vous puissiez rougir; cette bénédiction du prêtre, dans un pays sauvage, équivalait, il me semble, à un mariage.

—C'est ce que m'a affirmé Pascal. Nous devons, du reste, à notre entrée en France, accomplir les formalités complémentaires exigées par la loi.

—Mais, ma petite Marthe, il n'y avait rien dans tout cela dont vous puissiez rougir; cette bénédiction du prêtre, dans un pays sauvage, équivalait, il me semble, à un mariage.

—Le lendemain matin, avec mille précautions, nous revînmes à l'endroit où nous avions été attaqués pendant la nuit. Les bandits étaient partis. J'eus le courage de dire une dernière prière, auprès des corps de mon père et de mon frère, puis nous entrâmes dans nos chambres dépeuplées.

Geneviève faisait un parallèle involontaire entre son existence et celle de sa cousine. Comme la pauvre enfant, qui n'avait pas encore vingt ans, avait traversé déjà d'effroyables détresses!

—Tu ne peux te figurer, ma bonne Geneviève, au milieu de quels dangers et de quelles fatigues il nous fut possible d'atteindre la première ville à notre proximité. Ce trajet insupportable, pendant lequel nous aurions dû trouver cent fois la mort, dura près de quinze jours.

—Heureusement, Pascal avait pu, au moment de l'attaque, soustraire aux pillards une sacoche pleine d'or. Dès que nous eûmes atteint la zone habitée, nous pûmes nous faire transporter de village en village. C'est alors seulement que Pascal m'avoua son amour.

—Je n'ai pas voulu, dit-il, abuser de votre situation lorsque nous étions seuls. Je puis maintenant venir par moi-même. Nous sommes tous deux des vaincus de la vie. Je n'ai jamais connu mes parents, les vôtres sont morts. Unissons nos deux malheurs; nous arriverons peut-être avec le temps, à en faire un bonheur. Je lui répondis en mettant ma main dans celle qu'il me tendait.

—Et puis? —A partir de ce moment, il me semblait avoir cessé d'exister par moi-même. À cette France qu'il ne devait jamais connaître, il se fit inscrire et passa la révision. Mais sa constitution chétive le rendait impropre au service des armes.

—L'autorité militaire le refusa. Ce fut pour lui un coup terrible. Il revint quelques mois plus tard, à Melbourne, désespéré.

—Je connaissais tous ces détails, ma chérie. Je n'avais jamais osé l'en parler, de peur d'éveiller en toi de trop cruels souvenirs; mais Pascal les avait racontés, en se les attribuant, à grand-père, qui me les avait répétés.

—Vers cette époque, mon père avait découvert une mine d'or qui devait enfin le dédommager, pensait-il, de ses précédentes déceptions. Il arriva à Melbourne enthousiasmé. Il avait ses poches bourrées de pépites. Le gisement était d'une richesse incomparable. Il suffisait d'égratigner le sol à coups de pic pour voir rouler le précieux minerai.

—Marthe reprit son récit: —Vers cette époque, mon père avait découvert une mine d'or qui devait enfin le dédommager, pensait-il, de ses précédentes déceptions. Il arriva à Melbourne enthousiasmé. Il avait ses poches bourrées de pépites. Le gisement était d'une richesse incomparable. Il suffisait d'égratigner le sol à coups de pic pour voir rouler le précieux minerai.

—Marthe reprit son récit: —Vers cette époque, mon père avait découvert une mine d'or qui devait enfin le dédommager, pensait-il, de ses précédentes déceptions. Il arriva à Melbourne enthousiasmé. Il avait ses poches bourrées de pépites. Le gisement était d'une richesse incomparable. Il suffisait d'égratigner le sol à coups de pic pour voir rouler le précieux minerai.

—Marthe reprit son récit: —Vers cette époque, mon père avait découvert une mine d'or qui devait enfin le dédommager, pensait-il, de ses précédentes déceptions. Il arriva à Melbourne enthousiasmé. Il avait ses poches bourrées de pépites. Le gisement était d'une richesse incomparable. Il suffisait d'égratigner le sol à coups de pic pour voir rouler le précieux minerai.

—Marthe reprit son récit: —Vers cette époque, mon père avait découvert une mine d'or qui devait enfin le dédommager, pensait-il, de ses précédentes déceptions. Il arriva à Melbourne enthousiasmé. Il avait ses poches bourrées de pépites. Le gisement était d'une richesse incomparable. Il suffisait d'égratigner le sol à coups de pic pour voir rouler le précieux minerai.

—Marthe reprit son récit: —Vers cette époque, mon père avait découvert une mine d'or qui devait enfin le dédommager, pensait-il, de ses précédentes déceptions. Il arriva à Melbourne enthousiasmé. Il avait ses poches bourrées de pépites. Le gisement était d'une richesse incomparable. Il suffisait d'égratigner le sol à coups de pic pour voir rouler le précieux minerai.

—Marthe reprit son récit: —Vers cette époque, mon père avait découvert une mine d'or qui devait enfin le dédommager, pensait-il, de ses précédentes déceptions. Il arriva à Melbourne enthousiasmé. Il avait ses poches bourrées de pépites. Le gisement était d'une richesse incomparable. Il suffisait d'égratigner le sol à coups de pic pour voir rouler le précieux minerai.

DANS LE PORT

Griefs des pilotes—Nouvelles maritimes —Le Ormiston, de la ligne Allan, est parti de port ce matin à 10 heures pour 95 moutons et 248 têtes de bétail. La cargaison est destinée à Londres.

Le pilote Ome Dufresne a été mis en disponibilité d'après la décision du juge Vachon. Le capitaine Dufresne a été nommé pilote à la place de Ome Dufresne.

Le pilote Ome Dufresne a été mis en disponibilité d'après la décision du juge Vachon. Le capitaine Dufresne a été nommé pilote à la place de Ome Dufresne.

Le pilote Ome Dufresne a été mis en disponibilité d'après la décision du juge Vachon. Le capitaine Dufresne a été nommé pilote à la place de Ome Dufresne.

Le pilote Ome Dufresne a été mis en disponibilité d'après la décision du juge Vachon. Le capitaine Dufresne a été nommé pilote à la place de Ome Dufresne.

Le pilote Ome Dufresne a été mis en disponibilité d'après la décision du juge Vachon. Le capitaine Dufresne a été nommé pilote à la place de Ome Dufresne.

Le pilote Ome Dufresne a été mis en disponibilité d'après la décision du juge Vachon. Le capitaine Dufresne a été nommé pilote à la place de Ome Dufresne.

Le pilote Ome Dufresne a été mis en disponibilité d'après la décision du juge Vachon. Le capitaine Dufresne a été nommé pilote à la place de Ome Dufresne.

Le pilote Ome Dufresne a été mis en disponibilité d'après la décision du juge Vachon. Le capitaine Dufresne a été nommé pilote à la place de Ome Dufresne.

Le pilote Ome Dufresne a été mis en disponibilité d'après la décision du juge Vachon. Le capitaine Dufresne a été nommé pilote à la place de Ome Dufresne.

Le pilote Ome Dufresne a été mis en disponibilité d'après la décision du juge Vachon. Le capitaine Dufresne a été nommé pilote à la place de Ome Dufresne.

Le pilote Ome Dufresne a été mis en disponibilité d'après la décision du juge Vachon. Le capitaine Dufresne a été nommé pilote à la place de Ome Dufresne.

Le pilote Ome Dufresne a été mis en disponibilité d'après la décision du juge Vachon. Le capitaine Dufresne a été nommé pilote à la place de Ome Dufresne.

Le pilote Ome Dufresne a été mis en disponibilité d'après la décision du juge Vachon. Le capitaine Dufresne a été nommé pilote à la place de Ome Dufresne.

Le pilote Ome Dufresne a été mis en disponibilité d'après la décision du juge Vachon. Le capitaine Dufresne a été nommé pilote à la place de Ome Dufresne.

Le pilote Ome Dufresne a été mis en disponibilité d'après la décision du juge Vachon. Le capitaine Dufresne a été nommé pilote à la place de Ome Dufresne.

LES ABATTOIRS DE L'OUEST

Les bouchers demandent qu'ils soient construits —Aux environs de la Pointe St-Charles

M. Jos. B. Giguère, a présidé hier soir, une réunion des membres de l'Association des Bouchers. L'assemblée a nommé un comité pour examiner l'état mental de la femme Cloutier.

M. Jos. B. Giguère, a présidé hier soir, une réunion des membres de l'Association des Bouchers. L'assemblée a nommé un comité pour examiner l'état mental de la femme Cloutier.

M. Jos. B. Giguère, a présidé hier soir, une réunion des membres de l'Association des Bouchers. L'assemblée a nommé un comité pour examiner l'état mental de la femme Cloutier.

M. Jos. B. Giguère, a présidé hier soir, une réunion des membres de l'Association des Bouchers. L'assemblée a nommé un comité pour examiner l'état mental de la femme Cloutier.

M. Jos. B. Giguère, a présidé hier soir, une réunion des membres de l'Association des Bouchers. L'assemblée a nommé un comité pour examiner l'état mental de la femme Cloutier.

M. Jos. B. Giguère, a présidé hier soir, une réunion des membres de l'Association des Bouchers. L'assemblée a nommé un comité pour examiner l'état mental de la femme Cloutier.

M. Jos. B. Giguère, a présidé hier soir, une réunion des membres de l'Association des Bouchers. L'assemblée a nommé un comité pour examiner l'état mental de la femme Cloutier.

M. Jos. B. Giguère, a présidé hier soir, une réunion des membres de l'Association des Bouchers. L'assemblée a nommé un comité pour examiner l'état mental de la femme Cloutier.

M. Jos. B. Giguère, a présidé hier soir, une réunion des membres de l'Association des Bouchers. L'assemblée a nommé un comité pour examiner l'état mental de la femme Cloutier.

M. Jos. B. Giguère, a présidé hier soir, une réunion des membres de l'Association des Bouchers. L'assemblée a nommé un comité pour examiner l'état mental de la femme Cloutier.

M. Jos. B. Giguère, a présidé hier soir, une réunion des membres de l'Association des Bouchers. L'assemblée a nommé un comité pour examiner l'état mental de la femme Cloutier.

M. Jos. B. Giguère, a présidé hier soir, une réunion des membres de l'Association des Bouchers. L'assemblée a nommé un comité pour examiner l'état mental de la femme Cloutier.

M. Jos. B. Giguère, a présidé hier soir, une réunion des membres de l'Association des Bouchers. L'assemblée a nommé un comité pour examiner l'état mental de la femme Cloutier.

M. Jos. B. Giguère, a présidé hier soir, une réunion des membres de l'Association des Bouchers. L'assemblée a nommé un comité pour examiner l'état mental de la femme Cloutier.

M. Jos. B. Giguère, a présidé hier soir, une réunion des membres de l'Association des Bouchers. L'assemblée a nommé un comité pour examiner l'état mental de la femme Cloutier.

LA TRAGÉDIE DE ST-SEVERIN

Le rapport du Dr Vallee —(Dépêche spéciale) —St-Joseph, Beauce, 12.—Hier, le docteur Vallée est monté à St-Joseph, sur l'ordre du gouvernement, pour examiner l'état mental de la femme Cloutier.

Le docteur Vallée est monté à St-Joseph, sur l'ordre du gouvernement, pour examiner l'état mental de la femme Cloutier.

Le docteur Vallée est monté à St-Joseph, sur l'ordre du gouvernement, pour examiner l'état mental de la femme Cloutier.

Le docteur Vallée est monté à St-Joseph, sur l'ordre du gouvernement, pour examiner l'état mental de la femme Cloutier.

Le docteur Vallée est monté à St-Joseph, sur l'ordre du gouvernement, pour examiner l'état mental de la femme Cloutier.

Le docteur Vallée est monté à St-Joseph, sur l'ordre du gouvernement, pour examiner l'état mental de la femme Cloutier.

Le docteur Vallée est monté à St-Joseph, sur l'ordre du gouvernement, pour examiner l'état mental de la femme Cloutier.

Le docteur Vallée est monté à St-Joseph, sur l'ordre du gouvernement, pour examiner l'état mental de la femme Cloutier.

Le docteur Vallée est monté à St-Joseph, sur l'ordre du gouvernement, pour examiner l'état mental de la femme Cloutier.

Le docteur Vallée est monté à St-Joseph, sur l'ordre du gouvernement, pour examiner l'état mental de la femme Cloutier.

Le docteur Vallée est monté à St-Joseph, sur l'ordre du gouvernement, pour examiner l'état mental de la femme Cloutier.

Le docteur Vallée est monté à St-Joseph, sur l'ordre du gouvernement, pour examiner l'état mental de la femme Cloutier.

Le docteur Vallée est monté à St-Joseph, sur l'ordre du gouvernement, pour examiner l'état mental de la femme Cloutier.

Le docteur Vallée est monté à St-Joseph, sur l'ordre du gouvernement, pour examiner l'état mental de la femme Cloutier.

Le docteur Vallée est monté à St-Joseph, sur l'ordre du gouvernement, pour examiner l'état mental de la femme Cloutier.

Le docteur Vallée est monté à St-Joseph, sur l'ordre du gouvernement, pour examiner l'état mental de la femme Cloutier.

LE FEU DE LA JEUNESSE

N'avez-vous jamais expérimenté la force des nerfs, le courage, la confiance et l'énergie qui sont les traits caractéristiques de l'homme bien développé? Avez-vous perdu le feu de la jeunesse par des folies et des excès? Regardez-vous avec envie un homme qui a conservé sa santé intacte? Pourquoi allez-vous constamment chaque jour que vous perdez de votre force physique, quand vous avez un remède à votre disposition?

N'avez-vous jamais expérimenté la force des nerfs, le courage, la confiance et l'énergie qui sont les traits caractéristiques de l'homme bien développé? Avez-vous perdu le feu de la jeunesse par des folies et des excès? Regardez-vous avec envie un homme qui a conservé sa santé intacte? Pourquoi allez-vous constamment chaque jour que vous perdez de votre force physique, quand vous avez un remède à votre disposition?

N'avez-vous jamais expérimenté la force des nerfs, le courage, la confiance et l'énergie qui sont les traits caractéristiques de l'homme bien développé? Avez-vous perdu le feu de la jeunesse par des folies et des excès? Regardez-vous avec envie un homme qui a conservé sa santé intacte? Pourquoi allez-vous constamment chaque jour que vous perdez de votre force physique, quand vous avez un remède à votre disposition?

N'avez-vous jamais expérimenté la force des nerfs, le courage, la confiance et l'énergie qui sont les traits caractéristiques de l'homme bien développé? Avez-vous perdu le feu de la jeunesse par des folies et des excès? Regardez-vous avec envie un homme qui a conservé sa santé intacte? Pourquoi allez-vous constamment chaque jour que vous perdez de votre force physique, quand vous avez un remède à votre disposition?

N'avez-vous jamais expérimenté la force des nerfs, le courage, la confiance et l'énergie qui sont les traits caractéristiques de l'homme bien développé? Avez-vous perdu le feu de la jeunesse par des folies et des excès? Regardez-vous avec envie un homme qui a conservé sa santé intacte? Pourquoi allez-vous constamment chaque jour que vous perdez de votre force physique, quand vous avez un remède à votre disposition?

N'avez-vous jamais expérimenté la force des nerfs, le courage, la confiance et l'énergie qui sont les traits caractéristiques de l'homme bien développé? Avez-vous perdu le feu de la jeunesse par des folies et des excès? Regardez-vous avec envie un homme qui a conservé sa santé intacte? Pourquoi allez-vous constamment chaque jour que vous perdez de votre force physique, quand vous avez un remède à votre disposition?

N'avez-vous jamais expérimenté la force des nerfs, le courage, la confiance et l'énergie qui sont les traits caractéristiques de l'homme bien développé? Avez-vous perdu le feu de la jeunesse par des folies et des excès? Regardez-vous avec envie un homme qui a conservé sa santé intacte? Pourquoi allez-vous constamment chaque jour que vous perdez de votre force physique, quand vous avez un remède à votre disposition?

N'avez-vous jamais expérimenté la force des nerfs, le courage, la confiance et l'énergie qui sont les traits caractéristiques de l'homme bien développé? Avez-vous perdu le feu de la jeunesse par des folies et des excès? Regardez-vous avec envie un homme qui a conservé sa santé intacte? Pourquoi allez-vous constamment chaque jour que vous perdez de votre force physique, quand vous avez un remède à votre disposition?

N'avez-vous jamais expérimenté la force des nerfs, le courage, la confiance et l'énergie qui sont les traits caractéristiques de l'homme bien développé? Avez-vous perdu le feu de la jeunesse par des folies et des excès? Regardez-vous avec envie un homme qui a conservé sa santé intacte? Pourquoi allez-vous constamment chaque jour que vous perdez de votre force physique, quand vous avez un remède à votre disposition?

N'avez-vous jamais expérimenté la force des nerfs, le courage, la confiance et l'énergie qui sont les traits caractéristiques de l'homme bien développé? Avez-vous perdu le feu de la jeunesse par des folies et des excès? Regardez-vous avec envie un homme qui a conservé sa santé intacte? Pourquoi allez-vous constamment chaque jour que vous perdez de votre force physique, quand vous avez un remède à votre disposition?

N'avez-vous jamais expérimenté la force des nerfs, le courage, la confiance et l'énergie qui sont les traits caractéristiques de l'homme bien développé? Avez-vous perdu le feu de la jeunesse par des folies et des excès? Regardez-vous avec envie un homme qui a conservé sa santé intacte? Pourquoi allez-vous constamment chaque jour que vous perdez de votre force physique, quand vous avez un remède à votre disposition?

N'avez-vous jamais expérimenté la force des nerfs, le courage, la confiance et l'énergie qui sont les traits caractéristiques de l'homme bien développé? Avez-vous perdu le feu de la jeunesse par des folies et des excès? Regardez-vous avec envie un homme qui a conservé sa santé intacte? Pourquoi allez-vous constamment chaque jour que vous perdez de votre force physique, quand vous avez un remède à votre disposition?

N'avez-vous jamais expérimenté la force des nerfs, le courage, la confiance et l'énergie qui sont les traits caractéristiques de l'homme bien développé? Avez-vous perdu le feu de la jeunesse par des folies et des excès? Regardez-vous avec envie un homme qui a conservé sa santé intacte? Pourquoi allez-vous constamment chaque jour que vous perdez de votre force physique, quand vous avez un remède à votre disposition?

N'avez-vous jamais expérimenté la force des nerfs, le courage, la confiance et l'énergie qui sont les traits caractéristiques de l'homme bien développé? Avez-vous perdu le feu de la jeunesse par des folies et des excès? Regardez-vous avec envie un homme qui a conservé sa santé intacte? Pourquoi allez-vous constamment chaque jour que vous perdez de votre force physique, quand vous avez un remède à votre disposition?

N'avez-vous jamais expérimenté la force des nerfs, le courage, la confiance et l'énergie qui sont les traits caractéristiques de l'homme bien développé? Avez-vous perdu le feu de la jeunesse par des folies et des excès? Regardez-vous avec envie un homme qui a conservé sa santé intacte? Pourquoi allez-vous constamment chaque jour que vous perdez de votre force physique, quand vous avez un remède à votre disposition?

N'avez-vous jamais expérimenté la force des nerfs, le courage, la confiance et l'énergie qui sont les traits caractéristiques de l'homme bien développé? Avez-vous perdu le feu de la jeunesse par des folies et des excès? Regardez-vous avec envie un homme qui a conservé sa santé intacte? Pourquoi allez-vous constamment chaque jour que vous perdez de votre force physique, quand vous avez un remède à votre disposition?

PILULES ROUGES Pour les Femmes Pâles et Faibles. du Dr Coderre

EMULSION CONSOMPTION et toutes les MALADIES... T. H. WINGHAM, I. C., Montréal

UNION TYPE

Dr A. BROUSSEAU, Dentiste... 7, rue St-Laurent

Le Dentiste... BERNIER... 63, rue St-Jacques

L. N. DENIS... 313 RUE SAINT-LAURENT

MAISON FONDÉE EN 1859... Les manufacturiers de lits en fer et en cuivre, les plus anciens et les plus importants du Canada.

Lits de l'Hopital Royal Victoria... Nous manufacturons ces lits et une grande variété de lits complets pour hopitaux et institutions avec sommier en fil de fer plié ou sommier en fil de fer tressé.

LITS TOUT EN CUIVRE... unis et modèles artistiques... Nouveaux modèles en fait de lits et de berceaux en fer et en cuivre, lits avec rouleaux à la tête, (Roll Top Bed).

H. R. Ives & Cie, MANUFACTURIERS... Salles d'Exposition et Usines, Rue Queen, Montréal

Campbell & Gilday Paquette & Godbout... COUVREURS ET POSEURS D'ASPHALTE... Portes, Chassis, Jalousies, Moulures de toutes sortes, Découpages, Tournages, etc.

L. Z. GAUTHIER... Architecte et Evalueur... 180, rue St-Jacques, - - Montréal

HORMISDAS CONTANT... ENTREPRENEUR PLÂTRIER... Ouvrages en ciment de toutes sortes

M. WALSH & CIE... PLOMBAGE... Posage d'Appareils de Chauffage et Gaz

L. N. DENIS... 313 RUE SAINT-LAURENT

Tapisseries Bon Marché... Bureaux et Ateliers, 562 rue Craig

